

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

numéro 14

JUILLET
2024

www.cchautesarthealpesmancelles.fr



p.03

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VA INVESTIR

POUR UNE GENDARMERIE À FRESNAY-SUR-SARTHE



p.6

GASSEAU
"Le Grand Tour du Domaine"
est ouvert !

p.10

SANTÉ
Interview de Paul Cabaret,
infirmier en pratique
avancée

p.15

ÉQUIPEMENTS
La Communauté de communes
rénove deux équipements
sportifs



Philippe Martin

Président de la Communauté de communes
Haute Sarthe Alpes Mancelles
Maire de Bourg-le-Roi



Services pour tous, mobilités et attractivité

La vocation de la communauté de communes est d'agir, de gérer, d'investir pour améliorer le quotidien des habitants en leur garantissant des services de qualité qui répondent à l'ensemble des besoins.

Rénovation des équipements sportifs

Dans cette logique, nous engageons, cet été, les rénovations des couvertures du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe et du complexe de tennis de Saint-Aubin-de-Locquenay, afin d'assurer, à tous les usagers, des conditions de pratiques sportives optimales dès l'automne. Après avoir rénové les vestiaires et sanitaires du gymnase de Beaumont-sur-Sarthe et avant de lancer la construction d'un complexe sportif à Maresché, la communauté de communes poursuit son travail d'entretien et de rénovation des nombreux bâtiments, notamment sportifs, dont elle a la charge.

Améliorer l'état de nos routes

Le travail que nous menons pour entretenir la voirie, tout en acceptant de supporter les importantes augmentations de charges liées à cette compétence, participe de cette volonté de vous garantir le meilleur cadre de vie possible.

Garantir l'accès aux soins

Nous portons également des investissements humains et financiers ayant pour but d'assurer, à tous, un accès à une offre de soins de qualité. Nous créons, ainsi, deux cabinets supplémentaires à la maison médicale de Fyé, pour renforcer l'attractivité du site auprès des praticiens.

Nous aurons aussi, à la rentrée, le plaisir d'accueillir, à la maison de santé de Fresnay-sur-Sarthe / Sougé-le-Ganelon, un nouvel infirmier en pratique avancée que nous avons accompagné durant ses 2 années d'études.

Actions pour la jeunesse et les familles

Cette volonté de préserver et d'élargir l'offre de services se traduit dans le soutien renforcé aux centres sociaux qui doivent faire face à une importante augmentation de leur budget, suite à des revalorisations salariales imposées. Nous avons, plus que jamais, à cœur d'accompagner la jeunesse et les familles dans leur quotidien. C'est dans ce but que nous organisons le Forum Métiers et Formations en novembre prochain et que nous continuons de déployer, avec France Services, un accompagnement pour la rénovation des habitats.

Des initiatives pour la mobilité

Nous avons aussi commencé à mettre en œuvre le Plan de Mobilité Simplifié, validé au printemps, afin de vous encourager à recourir à des modes de déplacements partagés et plus respectueux de l'environnement. Déjà, 22 communes ont accepté d'accueillir des points de

covoiturage sur leur territoire et nous initiions une semaine du covoiturage du 16 au 22 septembre. Nous travaillons à l'expérimentation de navettes entre la gare de La Hutte / Coulombiers et plusieurs communes du territoire en direction des actifs et des touristes.

Attractivité touristique renforcée

Le développement de notre territoire passe également par notre capacité à attirer des touristes. C'est pourquoi nous aménageons de nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme à Beaumont-sur-Sarthe et c'est dans cette perspective que nous avons engagé un cabinet d'études pour proposer des actions qui permettront de séduire encore plus de visiteurs.

Nous sommes naturellement conscients que cette dynamique a un coût, a fortiori dans un contexte inflationniste. C'est pourquoi nous menons ces actions avec la plus grande rigueur budgétaire possible, grâce, en particulier, aux efforts réalisés par tous nos agents. Même si, principalement à cause de l'augmentation des coûts des travaux de voirie, nous avons été contraints de relever les taux d'imposition ; ceux-ci demeurent parmi les plus bas du département.

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Lundi de 9h à 12h
- Du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

Magazine d'informations de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Siège social : 2 rue Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe - Tel : 02 43 34 34 59 - www.cchautesarthealpesmancelles.fr
Directeur de la publication : Philippe Martin - Comité de rédaction : Fabrice Goyer-Thierry, Lea Duval, Philippe Rallu, Claudine Menon •
Coordination : Johan Vibert-Roulet, Sylvie Met-Péroï, Laura Aguilay • Textes : MC'Comm, Emmanuel Chevreul • Crédits photos : MC'Comm, services de la communauté de communes, École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles, Office de Tourisme des Alpes Mancelles, Freepik - Maquette et mise en page : Hastone & Ten • Impression : Imprimerie Auffret-Plessix, Mamers.

Budget 2024

Maintenir le niveau de services

En 2024, le budget principal de la communauté de communes s'équilibre à 10,6 millions d'euros.

« Pour cet exercice budgétaire, la communauté de communes doit intégrer une hausse importante des dépenses de voirie, suite à des nouveaux marchés qui connaissent, pour cause d'inflation, une hausse du coût des matières premières et des prestations, ainsi que des revalorisations salariales consécutives à l'augmentation des prix, explique Jean-Pierre Frimont, vice-président en charge des finances. Dans ce contexte, les élus et les services de la communauté de communes se sont attachés à réaliser des efforts importants de gestion afin de limiter l'augmentation des dépenses. » L'élu cite en exemple le budget de gestion des ordures ménagères, dont l'augmentation a pu être ralentie grâce au travail mené notamment pour contrôler et réduire les impayés. « Ces efforts nous ont permis de maintenir le niveau de la redevance

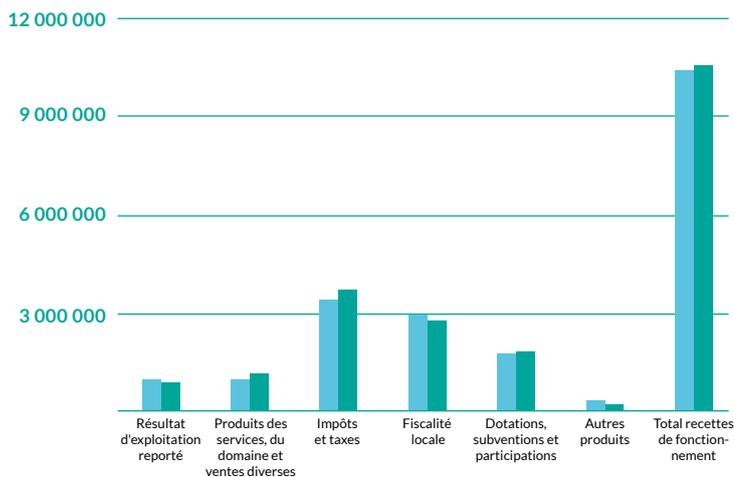
pour l'enlèvement des ordures ménagères. » Néanmoins, pour garantir les services qu'elle apporte à la population, la communauté de communes n'a pas eu d'autres choix que d'augmenter de 8% ses taux d'imposition des taxes locales. « Cependant, ces taux restent bien en dessous de la moyenne départementale », souligne Jean-Pierre Frimont, ajoutant : « si nous avions entièrement répercuté les hausses que nous subissons, nous aurions dû augmenter ces taux de 12,41%. »

En parallèle, afin de renforcer l'attractivité du territoire et, surtout, d'entretenir des équipements dont bénéficie toute la population,

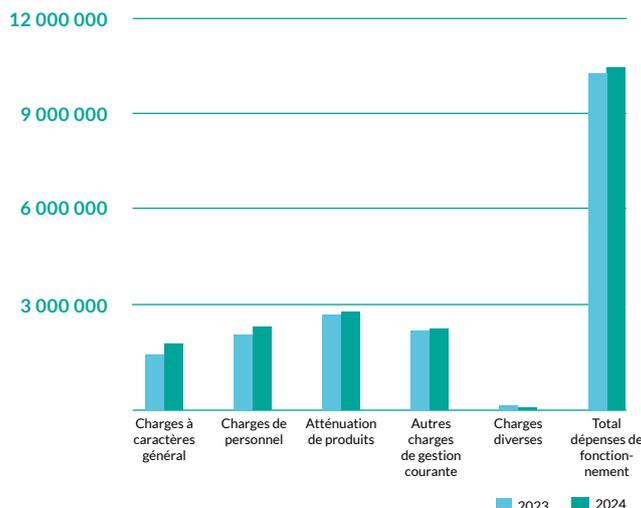
la communauté de communes va investir environ 550 000 € dans la réfection de la toiture du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe et 150 000 € de travaux dans l'aménagement indispensable de nouveaux locaux de l'Office de Tourisme à Beaumont-sur-Sarthe. « Notre principal investissement demeure la construction de la gendarmerie, qui sera principalement financée sur les prochains exercices », ajoute Jean-Pierre Frimont.

	Taux CC Haute Sarthe Alpes Mancelles	Taux moyen en Sarthe des CC
Foncier non bâti	5,53 %	6,23 %
Foncier bâti	2,15 %	3,75 %
Cotisation Foncière des Entreprises	22,38 %	24,16 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Nouvelle gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe

De nouvelles étapes indispensables ont été franchies dans le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie à Fresnay-sur-Sarthe : les études de sol, obligatoires, ont été réalisées et, surtout, le projet

architectural a été validé. Les élus n'attendent plus que la validation du Ministère de l'Intérieur pour rédiger les appels d'offres qui permettront de désigner les entreprises en charge des travaux.



La gendarmerie accueillera 20 gendarmes

Forum Métiers et Formations, jeudi 28 novembre 2024

Le quatrième Forum Métiers et Formations Sarthe Nord se déroulera jeudi 28 novembre 2024, à l'Espace Saugonna de Mamers.

Cette manifestation est organisée par les communautés de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, Maine Saosnois et Champagne Conlinoise et Pays de Sillé (4CPS), en partenariat avec le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Centre d'Information et d'Orientation, la Mission locale Sarthe Nord, les deux clubs d'entreprises du territoire et les établissements scolaires du second degré, dont les collèges de Fresnay-sur-Sarthe, Beaumont-sur-Sarthe, Ancinnes, Moulins-le-Carbonnel et la Maison Familiale Rurale de Fyé.

Son objectif est d'offrir aux collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}, aux élèves des lycées professionnels et des Maisons Familiales Rurales, ainsi qu'aux jeunes de la Mission locale, la possibilité de rencontrer des entreprises et organismes de formation représentant de nombreux secteurs d'activités présents sur le territoire, pour les aider à choisir leur orientation professionnelle. 600 jeunes sont attendus.

Afin d'optimiser la visite et de faciliter l'organisation de la journée, chaque jeune suivra, sur le site, un parcours personnalisé et prédéfini en fonction de ses centres d'intérêt. Suivant les choix qu'il aura exprimés, il disposera d'un livret qui lui permettra de préparer les entretiens avec les interlocuteurs attendus.

Les organisateurs vont mettre l'accent sur le "geste professionnel" à travers des exemples concrets : démonstrations, simulations avec des machines, expérimentations des nouvelles technologies...



Nouveauté : une soirée pour les familles, mardi 3 décembre 2024



Les organisateurs du Forum vont aussi s'adresser aux familles, en proximité, en organisant, pour la première fois, des soirées d'information et d'échanges dans plusieurs communes du Nord Sarthe. Pour le territoire de Haute Sarthe Alpes Mancelles, celle-ci se déroulera à Beaumont-sur-Sarthe, salle Loisirs et Culture, mardi 3 décembre à 19h30. Cette initiative doit permettre aux parents de mieux connaître le marché local de l'emploi, les métiers d'avenir, le potentiel des différents secteurs d'activités, afin d'accompagner leur enfant dans son parcours et ses démarches.

La soirée accordera une large part aux témoignages de jeunes et d'entreprises.

Les trois centres sociaux du territoire sont associés à cette action qui met l'accent sur la mobilisation des familles, le retour d'expériences de jeunes et la valorisation des professions de l'animation et de la petite enfance.

L'organisation du Forum et de la soirée nécessite un important travail de préparation qui mobilise pleinement les équipes des communautés de communes et des partenaires.

Les Alpes Mancelles, une marque !

Désormais, "Les Alpes Mancelles" est une marque protégée. Pour y adhérer et participer à sa notoriété et sa reconnaissance, il faut être agréé par un Comité de marque. Cette démarche a été menée et reste pilotée par les offices de tourisme des Alpes Mancelles, du Mont des Avaloirs et Alençon Tourisme.

« Nous avons commencé par protéger la marque en déposant le nom "Les Alpes Mancelles" à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), afin qu'aucun autre organisme, qui ne partagerait pas nos valeurs, ne puisse se l'approprier. Puis, en prenant le site naturel classé des Alpes Mancelles pour espace de référence, nous avons défini le périmètre de la marque, avec la volonté d'être cohérents et utiles », explique Pascal Delpierre, président de l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles, maire de Saint-Léonard-des-Bois et conseiller délégué de la communauté de communes. Ainsi, le périmètre de la marque "Les Alpes Mancelles" s'étend sur trois départements (la Sarthe, la Mayenne et l'Orne), de Fresnay-sur-Sarthe à Pré-en-Pail, de Saint-Cénéric-le-Gérei à Villaines-la-Juhel. Il comprend 27 communes, dont 8 de la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

« Cette initiative a pour objectif de renforcer la notoriété et de promouvoir les Alpes Mancelles, ainsi que les activités touristiques et économiques qui sont déployées sur le périmètre de la marque », ajoute Philippe Rallu, premier vice-président de la

communauté de communes en charge de l'économie et du tourisme et membre du Comité de marque.

Dans ce but, les partenaires de la marque, offices de tourisme et élus, ont travaillé à la création d'outils de communication (charte graphique, visuel, brochure) et d'une formule d'accroche : "Rencontre au sommet". Ils ont également mis au point une charte de qualité, qui affirme les valeurs de la marque.

Une dynamique de réseau autour des produits locaux

« À présent, nous invitons tous les acteurs touristiques et économiques locaux, notamment les restaurateurs, les hébergeurs, les commerçants de bouche..., à s'approprier la marque pour la faire rayonner et bénéficier d'une véritable dynamique de réseau. L'objectif est qu'ils puissent gagner en visibilité, mettre en valeur la qualité de leur savoir-faire, en affichant le visuel "Les Alpes Mancelles" sur leurs produits, affirme Pascal Delpierre. Dans ce but, nous les encourageons à contacter les offices de tourisme qui présenteront leurs candidatures au Comité de pilotage chargé



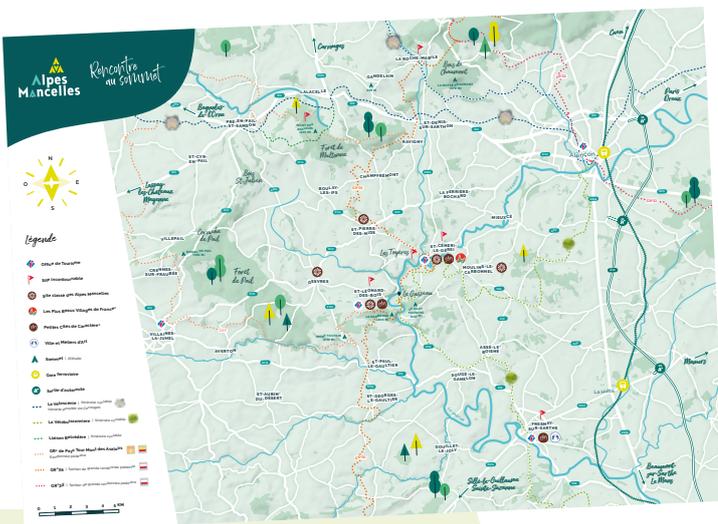
Rencontre au sommet

d'accorder les agréments. »

En parallèle, Pascal Delpierre souhaite inciter les restaurateurs et les artisans boulangers-pâtisseries à se rassembler pour donner naissance à un plat et une confiserie emblématiques qui représenteraient les Alpes Mancelles.



La marque "Alpes Mancelles" a été officiellement lancée au Gasseau au mois d'avril par les membres du Comité de marque, les élus, Messieurs Marquet, De Poix, Delpierre, Rallu, Maignan et Lurçon et les techniciennes, Mesdames Bellier, Delanoë et De Saint-Jorès



Comices agricoles à Sougé-le-Ganelon et Doucelles

Deux comices agricoles seront organisés sur le territoire communautaire cet été, les 23 et 24 août à Sougé-le-Ganelon et le 21 septembre à Doucelles.

Ne manquez pas ces grandes fêtes du monde agricole, qui mobilisent les agriculteurs et de très nombreux habitants des communes organisatrices. Au programme : concours d'animaux et de multiples animations festives !

UN TERRAIN VENDU à Bérus

La communauté de communes a récemment vendu, à une entreprise déjà implantée sur le territoire, un terrain de 4 600 m² sur la zone d'activités intercommunale de Bérus.

PERMIS ACCORDÉ POUR LE parc photovoltaïque

Conformément au calendrier annoncé, le permis de construire d'un parc photovoltaïque au sol, qui doit être aménagé au Gué-Ory, a été déposé et accordé, après que tous les délais de recours aient été épuisés. Les travaux de cet équipement devraient être engagés en 2025. Ce parc s'étendra sur un terrain de 4,6 hectares, situé sur une zone d'activités intercommunale à Sougé-le-Ganelon.

“Le Grand Tour du Domaine” est ouvert

Mercredi 10 avril, les élus de la Communauté de communes ont inauguré le nouveau sentier d'interprétation du Gasseau, dénommé “Le Grand Tour du Domaine”, en compagnie de leurs partenaires du Parc naturel régional Géoparc Mondial Unesco Normandie Maine et de l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles.

D'une longueur de 2,7 km, au départ du parking du Gasseau, ce parcours en libre accès est conçu pour informer les visiteurs sur l'histoire des Alpes Mancelles, les paysages, les modes de culture agricole, la géologie, les différentes espèces d'arbres du domaine... Dans ce but, des panneaux et des bornes pédagogiques réalisés par les équipes du Géoparc, en collaboration avec les services de protection des sites, ont été implantés tout au long du chemin. Des étapes ponctuent le parcours autour de quatre thématiques : “Regards sur le bocage”, “Pierres et anciennes carrières”, “Grand angle sur les Alpes Mancelles” et “Les crêtes”. Au détour des bois, les visiteurs peuvent aussi admirer un surprenant “Land art” créé par deux artistes, Anne Deshaies et Benoît Delomez.

Elargir l'offre

« Ce sentier offre aussi l'opportunité de découvrir les sous-bois situés sur les hauteurs du domaine qui, jusqu'alors, restaient peu fréquentés », ajoute Philippe Rallu, 1^{er} vice-président en charge de l'économie et du tourisme, ajoutant que “Le Grand Tour du

Domaine” est particulièrement adapté aux sorties scolaires.

« Ce parcours, pour lequel une soixantaine d'arbres ont été plantés, vient élargir l'offre et compléter les nombreuses attractions culturelles, sportives et de loisirs déjà proposées au Gasseau : jardin, parc aventures, bac à chaîne, boutique café-nature, expositions et concerts, parcours de disc golf, sentier Vanupieds, ferme équestre, hôtel-gîte restaurant..., poursuit Philippe Martin, le président de la communauté de communes. Le président du Parc naturel régional Normandie Maine, Laurent Marting, a présenté les trois panneaux implantés à l'entrée du domaine présentant le Gasseau, ainsi que les parcours de randonnées pédestres et de circuits VTT qui sillonnent et traversent le site. L'élu ornaais a également rappelé que, désormais, le parc naturel régional Normandie Maine, dont le périmètre inclut le domaine du Gasseau, est l'un des 9 territoires français labellisés Géoparc Mondial Unesco. « Cette distinction est une reconnaissance du travail que nous menons pour valoriser notre patrimoine naturel et nous offre l'opportunité d'attirer un plus large public, y compris international, sur un territoire dont le Gasseau est déjà l'un des lieux les plus populaires. »

Cette réalisation, d'un montant de 73 000 €, a été financée par la communauté de communes (20 000 €), le parc naturel régional (48 000 €) et le Conseil départemental de la Sarthe (5 000 €).



UNE NOUVELLE CHARTRE GRAPHIQUE

La communauté de communes a mis à profit la réalisation des panneaux pédagogiques du sentier pour refonder et harmoniser la charte graphique de la signalétique et des outils de communication du Gasseau. Les affiches et la plaquette de la saison culturelle ont notamment été éditées selon ce nouveau graphisme qui préserve l'identité du site, tout en la modernisant et la dynamisant.



Réajustement de la taxe de séjour

Afin de tenir compte de l'évolution des prix, la taxe de séjour augmentera, en moyenne, de 10 centimes par nuitée à compter du 1^{er} janvier 2025. Cette taxe s'applique aux touristes qui séjournent dans les hébergements du territoire et son montant est reversé intégralement à l'Office de Tourisme des Alpes Mancelles pour couvrir une partie de ses charges.

UNE ÉTUDE STRATÉGIQUE pour accélérer le développement touristique local

La communauté de communes vient de confier au cabinet Protourisme la réalisation d'une étude stratégique de développement touristique. Dans cette optique, le prestataire va commencer par aller à la rencontre des élus, des professionnels du tourisme, des associations... afin de recueillir leurs opinions, leurs regards sur l'offre touristique et ses évolutions possibles.

L'objectif est de définir des axes de travail communs et cohérents entre tous ces acteurs locaux pour faire émerger des actions nouvelles et opérationnelles.

Les conclusions de l'étude doivent être rendues pour la fin de l'année.



Une exposition inédite de photographies "Souvenirs d'antan, si Saint-Léonard-des-Bois m'était conté..."

Jusqu'au 31 août, la grande salle d'exposition du domaine du Gasseau accueille une exposition inédite et exceptionnelle de photographies prises à Saint-Léonard-des-Bois au début du 20^{ème} siècle.

Ces clichés ont été pris, à l'époque, par Gabriel Giraud, dont la famille possédait le manoir de Linthe, où il effectuait des séjours réguliers. Cet avocat, handicapé après avoir été gazé pendant la première guerre mondiale, a, durant plusieurs décennies, porté un regard passionné et bienveillant sur le village de Saint-Léonard-des-Bois et ses habitants. Ses photographies représentent des scènes de la vie rurale il y a un siècle. Elles sont une occasion unique de découvrir les commerces et les métiers de l'époque, ainsi que les loisirs, d'observer comment les rues, les paysages ont évolué avec le temps...

« Cette exposition est un voyage dans le temps ! Elle a été conçue à partir de 600 clichés qui nous ont été confiés par Nathalie

Vetel, descendante de de Gabriel Giraud. Avec elle, nous avons choisi les photographies qui semblaient les plus intéressantes, nous avons fait des tirages à partir des plaques existantes et écrit les textes informatifs », précise Dominique Chevallier, en charge de la programmation culturelle du Gasseau à la communauté de communes. L'exposition est complétée par plusieurs portraits dessinés par Nathalie Vetel qui, comme son aïeul, aime porter son regard sur ses contemporains.

« Cette exposition met en valeur Saint-Léonard-des-Bois alors que la commune a été homologuée Petite cité de caractère en 2023 », rappelle Philippe Rallu, premier vice-président en charge du tourisme et de l'économie.



Sept concerts sur tous les tons !

Chaque dimanche après-midi, du 14 juillet au 25 août, à partir de 16h30, le domaine du Gasseau accueille un groupe de musique. À nouveau, la programmation est très éclectique, allant du rock à la fanfare, en passant par la musette'n'roll, le folk, le swing...

Chaque événement offre aussi l'occasion de prendre un verre et une glace à la boutique café-nature où l'on peut découvrir et acheter de très nombreux produits alimentaires et artisanaux locaux de qualité.

Visites du jardin

Le jardin potager du Gasseau, où s'épanouissent les plantes médicinales et aromatiques, les légumes d'antan, les fruits rouges... est ouvert à tous chaque jour. Des visites guidées thématiques sont également proposées chaque mercredi de juillet, ainsi que le 28 août. À cette occasion, Ronan, le jardinier des lieux, vous livre tous ses secrets (sur inscription auprès de la boutique - nombre limité - gratuit).



Parc animalier de Bourg-le-Roi Extension à l'étude

Afin de renforcer l'attractivité du parc animalier de Bourg-le-Roi, les élus de la communauté de communes et de la commune souhaitent étendre le site et travaillent sur ce projet.

Dès à présent, ce parc fait, chaque année, le bonheur de plus de 2 000 visiteurs, enfants et adultes, qui viennent découvrir les chèvres Anglo-nubiennes, les chèvres de Rove, les alpagas, les moutons d'Ouessant, les ânes du Cotentin et autres espèces menacées de disparition, qui paissent ici en toute liberté. Ce lieu est un vrai havre de paix.

OFFICE DE TOURISME DE BEAUMONT-SUR-SARTHE Travaux engagés

Les travaux d'aménagement des nouveaux locaux de l'Office de Tourisme à Beaumont-sur-Sarthe ont démarré au cours de ce printemps. Ils devraient s'achever avant la fin de l'année.

« Nous réhabilitons entièrement le rez-de-chaussée d'une maison, devenue propriété de la communauté de communes et située rue de la Division Leclerc, au carrefour des axes Alençon / Le Mans et Mamers / Ségrie. Ce nouveau site, à quelques pas de la mairie, assurera une excellente visibilité et un accès aisé à l'Office de Tourisme, explique Philippe Rallu, premier vice-président en charge du tourisme et de l'économie. Ces locaux permettront, avant tout, d'accueillir les visiteurs dans d'excellentes conditions, d'améliorer le confort de travail des conseillers en séjour de l'Office et, par conséquent, de dynamiser la fréquentation touristique de Beaumont-sur-Sarthe et de ses alentours. »

Pour réaliser ces travaux, dont le montant est estimé à 146 000 €, la communauté de communes bénéficie de subventions de l'État (36% du budget couvert) et du Conseil départemental de la Sarthe (3%).



Premières actions

Lors du conseil communautaire du 15 avril 2024, les élus ont validé le Plan de Mobilité Simplifié. Ce document est le fruit de plus d'un an de travail, de réflexions, de consultations et d'échanges avec les communes, partenaires et habitants du territoire Haute Sarthe Alpes Mancelles. Sa vocation première est d'encourager le déploiement des mobilités alternatives à la voiture individuelle.



Un visuel pour la mobilité

Tout projet engagé à l'échelle communautaire autour des mobilités sera identifié par un visuel spécifique, pour un repérage immédiat des actions portées par la communauté de communes.



4 OBJECTIFS

Le Plan de Mobilité Simplifié poursuit 4 objectifs :

- Faciliter l'accès aux gares pour tous les usagers
- Relier les communes aux pôles structurants de la communauté de communes (Fresnay-sur-Sarthe, Beaumont-sur-Sarthe, Sougé-le-Ganelon)
- Développer les mobilités moins carbonées
- Informer, communiquer, animer.

Une application dédiée à la mobilité

La communauté de communes va adhérer à l'application PanneauPocket dans le but de partager, avec tous les habitants qui le souhaitent, les informations pratiques relatives aux mobilités. Service gratuit pour les habitants.



Les actions Mobilités en partenariat avec la Région Pays de la Loire

Réflexion sur la mise en œuvre d'arrêts de car aux deux gares du territoire

La communauté de communes travaille avec la Région Pays de la Loire pour qu'elle porte la création d'arrêts de car de la ligne 210 devant les gares de Vivoin / Beaumont-sur-Sarthe et La Hutte / Coulombiers, afin de faciliter l'accès aux trains des habitants travaillant à Alençon ou au Mans.



Un service de Transport À la Demande (TAD)

La mise en œuvre, par la Région Pays de la Loire, d'un service de transport à la demande, en semaine, pour aller vers les communes du territoire mais aussi vers l'extérieur (Alençon, Sillé-le-Guillaume, Mamers par exemple) est prévue pour l'année prochaine.



Une semaine dédiée à la pratique du covoiturage Du lundi 16 au dimanche 22 septembre

Afin d'encourager les habitants à faire le premier pas vers le covoiturage, la communauté de communes organise, pour la première fois, une semaine dédiée au covoiturage. Celle-ci aura lieu pendant la semaine européenne de la mobilité.

De nombreux acteurs locaux seront associés à cette initiative : les centres sociaux, la Mission locale, les associations travaillant sur la mobilité comme Carbur'pera, le club d'entreprises de la Haute Sarthe, la délégation régionale à l'emploi, les organismes de formation...

À cette occasion, plusieurs animations seront proposées pour promouvoir cette pratique.

Un **Défi Covoiturage** sera organisé pour inciter à tester le covoiturage sur le territoire avec des récompenses à la clef ! Les modalités de participation seront précisées prochainement.

22 points de covoiturage

D'ici la fin de l'année, la communauté de communes va permettre d'identifier 22 points de covoiturage sur 22 communes volontaires du territoire. Les emplacements des points ont été choisis par les communes en privilégiant les zones déjà artificialisées pour éviter des travaux importants. Les points de covoiturage seront repérables grâce à une signalétique homogène et harmonisée et seront référencés sur la base nationale du covoiturage.

L'observatoire du covoiturage indique qu'environ 140 trajets en covoiturage étaient effectués chaque mois sur le territoire depuis le début de l'année.



18 ACTIONS

Le Plan de Mobilité Simplifié se décline en 18 actions que vous pouvez retrouver sur le site internet de la communauté de communes, rubrique mobilités (www.cchautesarthealpesmancelles.fr/plan-de-mobilite-simplifie) La chargée de mission Mobilités, Valentine Fauvarque, coordonne ces actions qui ont vocation à être complémentaires les unes des autres et à s'appuyer sur l'intermodalité.

Référencement de stationnements vélos

Les stationnements dédiés aux vélos, déjà existants et en projet, vont être référencés par la communauté de communes. Dans ce but, un questionnaire a été transmis à toutes les communes. L'objectif est d'offrir aux cyclistes une vision globale et cohérente de l'offre de stationnements vélos sur le territoire.

Participations aux instances Mobilités qui nous reliait aux territoires de proximité

La communauté de communes participe au Comité de ligne, qui réunit les partenaires régionaux autour des actualités du réseau de TER et de cars. Une participation pour s'informer, échanger, faire remonter les besoins et problèmes rencontrés et construire les projets à venir.

La communauté de communes participe également aux instances départementales portant sur la mobilité et au comité de bassin qui nous relie à la communauté urbaine d'Alençon et à la communauté de communes du Maine Saosnois.



Deux projets d'expérimentation de navettes

Deux projets de navettes, à partir de la gare de La Hutte / Coulombiers sont à l'étude, pour une expérimentation envisagée en 2025. La première navette, s'adressant aux actifs, devrait relier Fresnay-sur-Sarthe durant la semaine, tandis que la seconde conduirait les visiteurs à Fresnay-sur-Sarthe puis vers Saint-Léonard-des-Bois, le samedi. Un groupe de travail réunissant notamment les communes concernées a été mis en place en juin.



Deux nouveaux cabinets à la maison de santé de Fyé



Au sein de la maison de santé de Fyé, la communauté de communes achève l'aménagement de deux nouveaux cabinets, à l'emplacement d'anciens garages inoccupés. « Notre volonté est de répondre à l'évolution des pratiques des médecins qui, de plus en plus, souhaitent disposer de deux bureaux pour travailler avec un assistant médical, explique Yves Gérard, vice-président en charge de la santé. Grâce à cet investissement, nous

renforçons l'attractivité du site et nous mettons tout en œuvre pour être prêts à répondre aux attentes des praticiens. »

Actuellement, les élus travaillent au remplacement du docteur Echevarria, qui cesse son activité au 1^{er} juillet. Dans ce but, ils ont missionné un cabinet conseil qui a déjà permis l'arrivée de médecins dans le nord Sarthe.



L'INTERVIEW

Paul Cabaret, infirmier en pratique avancée



Paul Cabaret, habitant de Fresnay-sur-Sarthe, vient d'achever sa formation d'infirmier en pratique avancée, financée par la communauté de communes, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Dès la rentrée, il exercera, en libéral, au sein de la maison de santé de Fresnay-sur-Sarthe / Sougé-le-Ganelon.

Quel a été votre parcours professionnel avant d'entamer cette formation d'infirmier en pratique avancée ?

Je travaille dans les métiers de la santé depuis 2013. Engagé dans l'armée, au sein de la Sécurité civile, j'ai exercé les fonctions d'auxiliaire sanitaire, d'aide soignant, d'ambulancier, avant d'obtenir mon diplôme d'infirmier en 2017. À compter de cette date, j'ai travaillé successivement au centre hospitalier d'Alençon, dans les services d'urgences et de réanimation, ainsi qu'au sein de structures de soins infirmiers à domicile. Sapeur-pompier volontaire depuis mes 18 ans, je suis aussi réserviste du service de soins des armées.

La crise sanitaire COVID m'a conduit à m'interroger sur mon métier et m'a encouragé à évoluer vers les pratiques de prévention. C'est pourquoi je me suis engagé dans cette formation d'infirmier en pratique avancée.

Comment s'est déroulée cette formation ?

Il y a 2 ans, j'ai été admis, sur concours, à suivre la formation à Angers. Je remplissais les deux principales conditions : avoir exercé pendant quatre années la profession d'infirmier et avoir un projet professionnel.

Pendant cette période, j'ai effectué des stages, notamment auprès d'un médecin de Sillé-le-Guillaume, et j'ai continué à exercer mon métier d'infirmier au centre de santé de Fresnay-sur-Sarthe, un à deux jours par semaine. À cette occasion, j'ai pu développer des protocoles de coopération avec les médecins, ainsi qu'avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Maine.

Qu'avez-vous appris pendant votre formation ?

La formation s'appuie sur un haut niveau de recherches. Elle s'oriente également autour de l'examen clinique, l'analyse du praticien, le parcours de soins, l'approfondissement des soins infirmiers, la coopération avec les autres professionnels de santé. Elle s'achève par la présentation d'un mémoire.

Quel est le rôle d'un infirmier en pratique avancée ?

L'infirmier effectue, en premier lieu, un important travail de prévention et de sensibilisation. Une première consultation peut durer 45 mn. Par la suite, nous assurons le suivi des pathologies chroniques stabilisées (insuffisance cardiaque ou respiratoire, diabète...), des polyopathologies courantes en soins primaires. Dans ce cadre, nous pouvons renouveler des prescriptions après examen. Un compte-rendu des consultations est systématiquement partagé avec le médecin traitant. Nous pouvons aussi effectuer des bilans ponctuels, des dépistages, de la prescription vaccinale...

Comment est perçue cette nouvelle pratique ?

Tous les médecins qui travaillent avec des infirmiers en pratique avancée sont convaincus de l'intérêt de cette innovation, qui a également l'adhésion des usagers. Elle s'inscrit dans une nouvelle pratique de la médecine, plus axée sur la prévention.



Une aide renforcée aux centres sociaux

Les centres sociaux doivent, cette année, intégrer une augmentation de 14% du coût de leur masse salariale, suite au renouvellement d'une convention collective établie à l'échelle nationale.

La communauté de communes, qui est déjà le premier financeur des centres sociaux, a choisi de les soutenir en augmentant de 8% (soit plus de 60 000 €) sa contribution à ces structures, dès 2024. « De plus, nous avons acté, par conventions, deux autres augmentations successives de 4% en 2025 et en 2026 », affirme Yves Gérard, vice-président en charge des solidarités,

ajoutant que la Caisse d'Allocations Familiales, seconde contributrice au budget des centres sociaux, va également accroître sa participation financière. Dans le même esprit, les centres sociaux travaillent sur une harmonisation des tarifs acquittés par les usagers.

« Ensemble, nous voulons garantir le maintien du niveau de services des centres sociaux. Nous les invitons aussi à rechercher d'autres financements, notamment privés », complète Yves Gérard.

Le plein d'animations estivales dans les centres sociaux

Tout au long de l'été, les trois centres sociaux du territoire communautaire proposent de nombreuses animations pour les jeunes.

AU CENTRE SOCIAL ESCALE À FRESNAY-SUR-SARTHE

Du 8 juillet au 2 août, puis du 19 au 30 août, Escale accueille les enfants de 3 à 12 ans. Chaque semaine, les équipes proposent des jeux et des animations construits autour d'une thématique. Cet été, jeux olympiques oblige, chaque semaine sera l'occasion de découvrir un pays nouveau.

Des sorties piscine sont aussi prévues pour les 3/8 ans, à partir du 15 juillet.



Retenez aussi les dates suivantes :

- 16 et 18 juillet à partir de 14H30 :** rencontre Ados au local jeunes
- 19 juillet :** sortie familles au zoo de Cerza
- 23 juillet :** sortie Trans'vap vers Tuffé
- 26 juillet à 17h30 :** fête de l'été avec soirée dansante
- 27 août :** sortie au musée de la Seconde guerre mondiale à Conlie
- 30 août à 16h30 :** goûter de fin d'été et rencontre entre parents à 19h



AU CENTRE SOCIAL DE LA HAUTE SARTHE À OISSEAU-LE-PETIT

L'Accueil de Loisirs du centre social de la Haute Sarthe accueille les enfants de 3 à 12 ans du 8 juillet au 2 août, puis des 19 au 30 août.

En juillet, les animations sont programmées autour du thème des 4 éléments. Des sorties sont prévues à Terra Botanica (Angers), Sillé-Plage, au manoir de la cour à Chantenay et à Etinbulle (Pré-en-Pail), ainsi qu'à la piscine, dans une ferme pédagogique...

Le programme du mois d'août prévoit un stage de cirque, un stage de théâtre et des sorties à la journée.



AU CENTRE SOCIAL GEORGES ROUAULT DE BEAUMONT-SUR-SARTHE

Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement est proposé aux enfants, chaque semaine, du 8 juillet au 28 août. Celui-ci est géré par l'association Familles Rurales du 8 au

26 juillet, puis par le centre social du 29 juillet au 28 août. Les activités ont lieu à l'école primaire publique de Beaumont-sur-Sarthe.

Des camps à Saint-Léonard-des-Bois sont également organisés du 5 au 9 août pour les 7/12 ans et du 12 au 14 août pour les 4/6 ans.

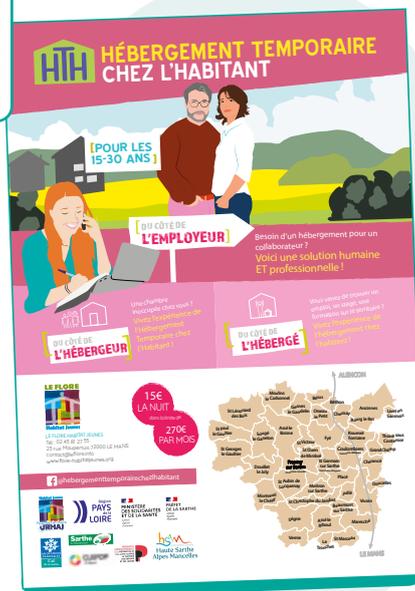
Hébergement Temporaire chez l'Habitant Premier témoignage

En place depuis quelques mois sur le périmètre de Haute Sarthe Alpes Mancelles, le dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) aide des jeunes de 15 à 30 ans, ayant un projet professionnel, à se loger le temps d'un stage, d'une alternance, d'un CDD... à des tarifs avantageux et adaptés. Soutenu par la communauté de communes et plusieurs partenaires institutionnels*, cette initiative facilite la mise en lien des jeunes avec les entreprises du territoire, contribuant au développement économique local. Elle peut aussi permettre de lutter contre l'isolement de certains habitants.

L'opération est gérée par l'association sarthoise Le Flore Habitat Jeunes qui se charge de promouvoir le dispositif, de mettre en contact les hébergés et les hébergeurs, de gérer les démarches administratives et d'assurer un suivi. Déjà, 11 hébergeurs se sont portés candidats.

Dans ce cadre, Mathilde Serais et David Leboucher, habitants de Fresnay-sur-Sarthe, ont accueilli, durant 3 semaines, Océane, étudiante de l'Orne qui effectuait son stage pour la validation de sa formation à la micro-crèche de Fresnay-sur-Sarthe. « Lorsque nous avons eu connaissance de cette initiative, dans un magazine institutionnel, nous avons pris contact avec Le Flore Habitat Jeunes. L'une des animatrices de cet organisme, Cécile, est venue visiter notre logement et nous avons échangé sur le profil des jeunes que étions prêts à accueillir. Nous avons voulu, avant tout, nous inscrire dans une démarche solidaire », raconte David, qui a trouvé la formule à la fois bien encadrée et peu contraignante.

« Océane s'est très bien adaptée à notre rythme de vie et s'est surtout très bien entendue avec nos deux filles qui sont un peu plus jeunes qu'elles. Nous avons passé d'excellents moments ensemble. Cécile avait bien cerné nos personnalités respectives et les besoins d'Océane », souligne



Mathilde, qui, comme David, est tout à fait prête à renouveler l'expérience.

*Conseil Régional des Pays de la Loire, Caisse d'Allocations Familiales, Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, Union Régionale de l'Habitat Jeunes.

Histologe, une plateforme au service du mal-logement

Pour signaler un logement dégradé, indigne ou insalubre, chacun peut désormais se rendre sur la plateforme histologe.beta.gouv.fr ou envoyer un mail à l'adresse contact@histologe.fr mise en place par l'État.



Grâce à ce guichet unique, chaque situation, après examen, est rapidement notifiée auprès des services qui sont compétents pour traiter le dossier. Histologe simplifie la procédure et facilite la coordination entre tous les acteurs publics pour trouver des solutions adaptées.

« Dès à présent, nous constatons que ce nouveau dispositif a permis de débloquent des situations et a accéléré le déclenchement des travaux par le propriétaire du logement », souligne Stéphanie Bouquet, vice-présidente en charge de France Services et référence d'Histologe pour la communauté de communes. De plus, les maires et les habitants sont mieux informés de l'évolution de la procédure. »



Vers de nouveaux services

Depuis 2022, la communauté de communes a confié à l'Espace France Rénov' INHARI une mission de conseil et d'accompagnement gratuits des propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique de leurs logements. Ce dispositif a déjà permis la réalisation de nombreux travaux, en partie pris en charge par MaPrimRenov'. À titre d'exemple sur une rénovation énergétique d'un coût de 77 000 € TTC, un habitant du territoire a bénéficié de 58 % de financement.

À partir de 2025, l'Etat va développer le Pacte Territorial de la Rénovation de l'Habitat. Ce nouveau dispositif sera proposé aux collectivités locales pour assurer une prise en compte globale des rénovations liées à l'habitat (rénovations énergétiques, adaptations des logements et réhabilitation des logements dégradés). Il sera piloté par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

« La volonté de l'État est de mettre en place un guichet unique porté et co-financé, notamment, par les communautés de communes, pour informer, conseiller et accompagner les propriétaires et les bailleurs dans leur rénovation », précise Stéphanie Bouquet, vice-présidente en charge de l'habitat et de France Services. Dès à présent, les élus de la communauté de communes réfléchissent à la mise en place de ce nouveau dispositif et de son champ d'interventions.

Encore trop d'erreurs de tri

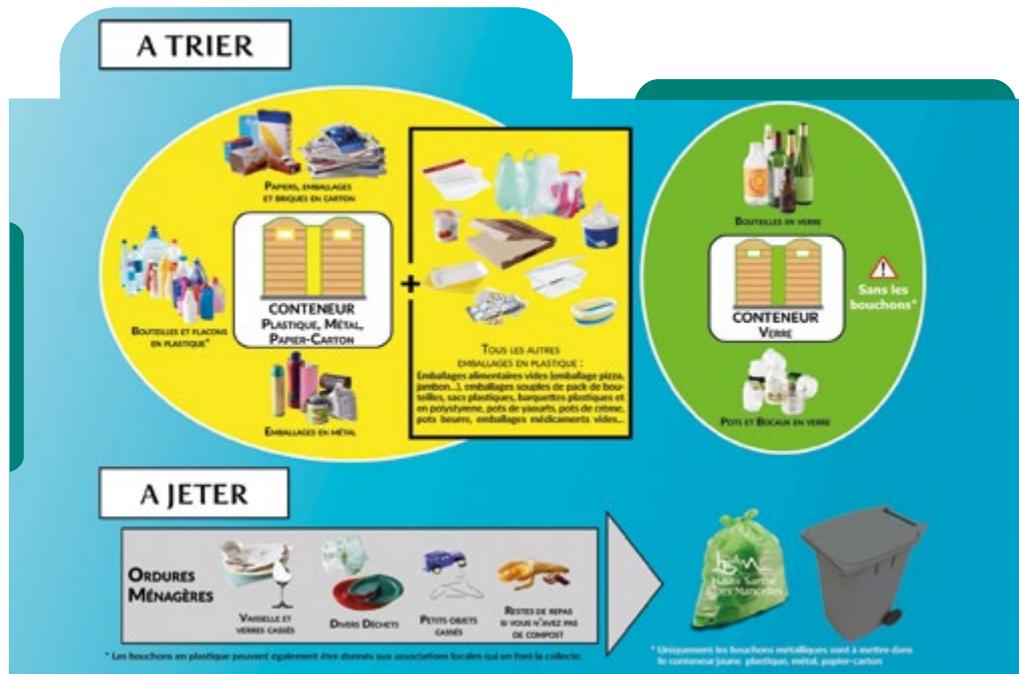


Tout au long de l'année, dans le cadre des conventions passées avec les organismes de revalorisation des déchets, la communauté de communes réalise, avec son prestataire ValorPôle 72, une "caractérisation" des conteneurs de tri. Cette action consiste à recenser précisément ce qui a été déposé dans des bacs sélectionnés de manière aléatoire. Ce travail permet d'analyser et de quantifier les erreurs caractérisées de tri.

« En 2022 et 2023, nous avons constaté que ces erreurs représentent près du tiers du contenu des conteneurs. De surcroît, ce chiffre est en constante augmentation, affirme Lea Duval, vice-présidente en charge de la gestion des déchets. Nous retrouvons du verre, des ordures ménagères, des grands cartons... dans ces bacs qui sont réservés aux papiers, emballages, briques en carton, emballages en métal, bouteilles et flacons en plastique... »

Comme le souligne la vice-présidente : « ces négligences ont un coût qui s'élevait à 326 685 € en 2023, soit environ 30 € par ménage ! Or beaucoup d'erreurs pourraient être évitées. » Par conséquent, il est essentiel que chacun fasse preuve d'une plus grande rigueur dans le tri.

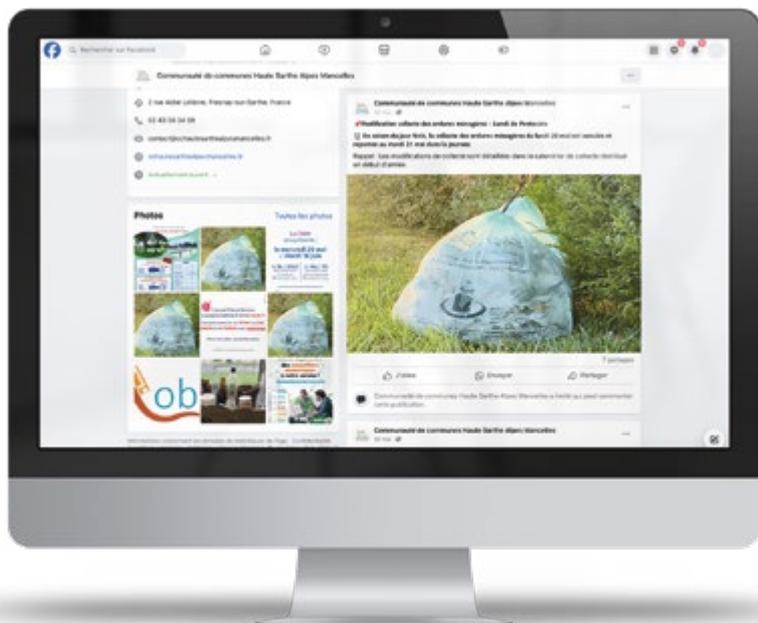
De même, les élus veulent lutter contre les dépôts sauvages, qui sont notamment importants au pied des conteneurs. Les municipalités, qui ont pris la délibération correspondantes, peuvent facturer le nettoyage aux contrevenants.



Vers un nouveau guide de tri

Afin d'aider les citoyens à mieux trier leurs déchets, les élus et services de la communauté de communes préparent l'édition d'un nouveau guide de tri qui devrait être distribué dans tous les foyers d'ici la fin de l'année. Celui-ci a l'ambition d'être pédagogique, complet et de mettre l'accent sur les conséquences des erreurs de tri.

La communauté de communes a la volonté de communiquer largement sur ce sujet. C'est pourquoi elle s'appuie aussi sur ses réseaux sociaux.



Un niveau de service maintenu

Le renouvellement des marchés de travaux de voirie, qui arrivaient à échéance, génère une augmentation des charges que doit supporter la Communauté de communes pour assurer l'entretien des routes intercommunales (hors agglomération). Les élus ont fait le choix de maintenir le niveau de service.

« Si les coûts de gestion de l'assainissement pluvial (fossés, berges...), ainsi que ceux du fauchage et débroussaillage restent stables, ceux de l'entretien de la voirie sont en augmentation de plus de 25%. Cette hausse s'explique principalement par l'inflation qu'ont subi les prix des matières premières carbonées, comme le bitume et les enrobés. De plus, nous devons exceptionnellement effectuer des travaux qui n'ont pas pu être réalisés en 2023, pour cause d'entreprise défaillante, et dont le montant a, par rapport à l'année dernière, augmenté de 120 000 € », explique Georges Pavard, vice-président en charge de la voirie. Ainsi, pour 2024, l'enveloppe consacrée aux travaux de voirie est en hausse de 192 000 €, passant de 1,1 à 1,29 million d'euros.

« Dans ce cadre, nous nous sommes attachés à prioriser les travaux les plus urgents, afin de maîtriser nos dépenses, poursuit Georges Pavard. Au préalable, nous avons également réalisé un important travail de recensement des

linéaires de voirie par commune, afin que les calculs des coûts puissent être les plus précis. Je remercie, à cette occasion, mes collègues maires dont la coopération nous a permis d'effectuer, dans les meilleures conditions, cette fastidieuse opération de métrage. »

Le programme de travaux a démarré par les opérations de fauchage, au printemps.

L'entretien de la voirie suivra rapidement. « Comme nous l'avons exigé dans la rédaction des appels d'offres, les entreprises ont désormais l'obligation de nous faire parvenir en amont le planning de leurs interventions, afin que nous puissions nous organiser au mieux et informer les usagers à l'avance des fermetures de routes et restrictions de circulation », ajoute Georges Pavard.



DEUX OUVRAGES D'ART EN RÉNOVATION

Afin de garantir la sécurité des habitants, la réfection des ouvrages d'art (ponts, viaducs...) est une priorité des élus et de l'État, qui a initié un recensement de ces équipements. C'est pourquoi, cette année, la communauté de communes fait rénover à sa charge et sécuriser le viaduc de la Forge de l'Aune à Douillet-le Joly. Ensuite, des travaux seront réalisés sur le pont des Fontenues à Ancinnes.

Des équipements sportifs en rénovation

Au cours de l'été, la communauté de communes va faire rénover la toiture du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe, dont elle est gestionnaire.

Les entreprises viennent d'être désignées à la suite d'une procédure d'appel d'offres et les travaux vont, par conséquent, pouvoir être engagés. Les opérations comprennent le désamiantage, la réfection de l'étanchéité et de l'isolation.

« Le toit subissait l'usure du temps. Cet investissement était devenu indispensable. Il nous permet de garantir aux usagers, élèves et adhérents des clubs, le confort pour pratiquer leurs sports dans de bonnes conditions », précise Jean-Louis Clément, vice-président en charge de l'entretien du patrimoine communautaire. Pour financer cette opération, la communauté de communes bénéficie de dotations de l'État et de la Région. Une demande de soutien est aussi en cours auprès du Département.

Le chantier, de grande ampleur, devrait s'achever fin septembre. L'ensemble du site (gymnase et dojo, ainsi que l'environnement proche) sera, par conséquent, inaccessible d'ici là aux sportifs, qui



Complexe de tennis de Saint-Aubin-de-Locquenay

Les piscines sont ouvertes !

Comme chaque été, les piscines de Fresnay-sur-Sarthe et de Beaumont-sur-Sarthe, gérées par la communauté de communes, ont ouvert leurs portes au public début juin, pour trois mois.

Au cours du mois de juin, les sites ont principalement été occupés par les scolaires du territoire. « Nous avons accueilli en priorité les classes de 6^{ème} dans le cadre du programme "Savoir nager" qui est initié et financé par le Conseil départemental, explique Fabrice Goyer-Thierry, vice-président en charge des équipements sportifs. Bien évidemment, de nombreux créneaux sont restés accessibles aux autres classes. »

« C'est une chance pour la communauté de communes de posséder deux piscines de cette qualité sur son territoire », poursuit le vice-président.

Sous l'autorité d'un maître nageur, des jeunes assurent le fonctionnement des piscines (accueil, entretien...). Pour chacun d'entre eux, c'est l'occasion de connaître une première expérience professionnelle rémunérée, dans une ambiance et un cadre chaleureux.



Gymnase de Fresnay-sur-Sarthe

ne pourront pas y effectuer le début de saison. « Dans cette perspective, nous avons rencontré les responsables des établissements scolaires et des associations concernées, afin de les informer et de trouver, ensemble, des solutions locales qui conviennent à chacun, affirme Fabrice Goyer-Thierry, vice-président en charge des associations sportives. Nous remercions les communes qui acceptent de mettre à disposition leurs équipements pendant cette période. »

Au cours de cet été, la communauté de communes engage également la reprise complète de la couverture du complexe de tennis de Saint-Aubin-de-Locquenay, qui connaît des problèmes d'étanchéité depuis son origine.

Complexe sportif à Maresché Le concours d'architectes bientôt lancé !

La communauté de communes s'apprête à franchir une nouvelle étape dans son projet de construction de complexe sportif à Maresché.

« Nous allons prochainement engager le concours d'architecte », affirme Philippe Martin.

Dès à présent, il est acquis que le complexe sera construit sur un terrain mis à la disposition par la commune de Maresché et situé à proximité de l'école. Le bâtiment accueillera les activités du club local de tennis de table, ainsi que celles des clubs de tennis et de judo de Beaumont-sur-Sarthe. « Nous voulons répondre aux besoins de ces associations sportives et de leurs fédérations respectives, pour leur permettre de s'entraîner dans les meilleures conditions possibles et d'accueillir des compétitions. Chaque club disposera d'une salle adaptée à son sport, tandis que les vestiaires et les sanitaires seront partagés, poursuit Fabrice Goyer-Thierry. Cet investissement communautaire, qui bénéficiera de soutiens financiers, notamment de l'État et de la Région des Pays de la Loire, a également pour objectif de libérer des créneaux horaires au sein du gymnase de Beaumont-sur-Sarthe, afin de répondre aux demandes des associations sportives. »

Ecole Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles

Les inscriptions sont ouvertes !

Si vous souhaitez renouveler votre inscription ou vous inscrire pour la première fois à l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles (EMDT), vous pouvez dès à présent effectuer la démarche,

- de préférence **sur le site** de la communauté de communes (www.cchautesarthealpesmancelles.fr, rubrique "culture" "École Musique Danse Théâtre),
- ou en contactant l'école **par tel** au 02.43.33.93.27
- ou **par mail** emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr

« Il est préférable de s'inscrire avant le 2 août, même si nous pourrions encore prendre quelques inscriptions à la rentrée, notamment à l'occasion des forums des associations, où l'équipe de l'école sera présente le samedi 7 septembre à Sougé-le-Ganelon et à Beaumont-sur-Sarthe », précise Fabrice Goyer-Thierry, vice-président en charge de la culture. Celui-ci encourage les parents à privilégier le prélèvement automatique et mensualisé pour le paiement des inscriptions.

Orchestre à l'école à Vivoin

Expérience renouvelée

Au cours des deux dernières années scolaires, une classe de 25 élèves de l'école de Vivoin s'est initiée à la musique grâce au dispositif "Orchestre à l'école" piloté par l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles (EMDT). Forts du succès rencontré par cette première expérience, l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire et l'EMDT ont choisi

de renouveler cette action, pour 2 ans, avec une nouvelle classe. « Afin de nous adapter au rythme des élèves, nous assurerons désormais deux séances hebdomadaires d'une heure au lieu d'une séance de une heure trente », affirme Laurent Rameau-Beunache, directeur de l'EMDT qui, comme les enseignants impliqués, a pu constater que cet "Orchestre à l'école" favorise l'éveil des enfants.

Un événement prometteur

Dimanche 27 avril, en partenariat avec l'association Fresnay Arts et Festivités et Des Lyres de la Haute Sarthe, l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles a reçu la prestigieuse Batterie-fanfare de la Police nationale pour un concert exceptionnel. Le chapiteau de l'école de cirque, qui accueillait l'événement, a fait le plein.

Les musiciens Des Lyres de la Haute Sarthe et les élèves de l'ateliers de percussions de l'EMDT se sont également produits au cours cet après-midi, avant de jouer un magnifique final au côté des musiciens de la Police nationale.

Cette expérience inoubliable s'inscrit dans une volonté de renforcer les liens entre l'École Musique Danse Théâtre et les harmonies-fanfares locales (de Fresnay-sur-Sarthe, Beaumont-sur-Sarthe, Fyé...) qui sont des piliers de l'animation et de la vie culturelle du territoire. « Nous projetons de nous rencontrer avec toutes ces structures pour développer une véritable dynamique à l'échelle de la communauté de communes et proposer d'autres événements communs », souligne Laurent Rameau-Beunache.



Samedi 11 mai, les chanteurs de la chorale de l'EMDT, Ophélie, et du chœur de Bassum, la ville allemande jumelée avec Fresnay-sur-Sarthe, ont donné un concert commun à l'église Notre-Dame de Fresnay-sur-Sarthe. Au programme, devant 200 à 250 spectateurs : Vivaldi, Mozart, Fauré.

Hommage à Julien Michaud

Les élus et membres de l'EMDT tiennent à rendre hommage à Julien Michaud, qui était le chef de chœur de l'école depuis septembre 2011 et est décédé en avril dernier. Ce musicien a beaucoup contribué à développer le chant à l'école, mais aussi sur le territoire.

De nouveaux stages en préparation

L'équipe de l'École Musique Danse Théâtre prépare l'année scolaire 2024-2025 et travaille, plus particulièrement, à la programmation des stages qui ponctueront les saisons. Dans ce cadre, plusieurs projets devraient être menés en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement départemental d'Alençon et son orchestre symphonique, notamment autour du violon et des instruments à cordes. Dans le même esprit, les initiatives interdisciplinaires devraient être renouvelées.

